



M. MOUFFLET Jean-François

Aussac-Vadalle, le 06 décembre 2024

Objet : Autorisation de publication

Monsieur, *cher Jean-François*,

Dans le cadre de la préparation du journal d'information communal annuel je sollicite votre autorisation afin de mentionner le décès de :

Mme Geneviève HARDEMANN épouse MOUFFLET survenu le 24 mars 2024

Je vous remercie de bien vouloir me retourner par mail (mairie@aussac-vadalle.fr) ou par courrier le coupon ci-dessous.

Recevez, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Dir ce 26/12
Le Maire,
Gérard LIOT

Je soussigné M.

.....
.....

Ayant connaissance des dispositions de l'article 9 du Code Civil et de l'article 6 du RGPD, aux termes desquelles chacun a droit au respect de sa vie privée et qui s'opposent notamment à la divulgation de tout élément de vie privée d'une personne sans le consentement de celle-ci.

Autorise l'annonce dans le bulletin municipal de la commune d'Aussac-Vadalle.

Du décès de Mme Geneviève HARDEMANN épouse MOUFFLET survenu le 24 mars 2024

Fait à Aussac-Vadalle, le

Signature :

Nota : cette autorisation sera conservée 1 an par la secrétaire de mairie avant d'être détruite.